

# Procès-verbal de l'Assemblée générale HECH tenue le 28 mars 1998 au restaurant Stadthaus à Huttwil à 14h00

\* \* \* \* \*

Le Président Hugo Wenger ouvre la séance en saluant les membres présents et en remerciant les participants qui se sont déplacés jusqu'à Huttwil. Il remercie également EUROVAPOR pour la présentation de leur dépôt atelier à la gare ainsi que pour l'apéritif offert.

Il excuse l'absence de l'AGMT de Genève et du CTF / TCF de Fribourg.

Au chapitre des départs, le comité a eu la douleur d'apprendre le décès du membre du comité Sylvio Jucker, représentant de l'ANAT. Ce membre a effectué un gros et très précieux travail pour l'Association en lançant le premier questionnaire utilisé pour recenser le matériel et les installations de nos membres.

L'ANAT a proposé au comité par lettre du 21.2.98 un successeur en la personne de M. Claude Marmy domicilié 2208 Les Hauts Geneveys. Ce remplacement n'est valable que jusqu'à la fin de la présente période administrative puisque de nouvelles élections auront lieu lors de l'assemblée générale 1999.

Le Président peut annoncer que la feuille de présence recense 14 associations présentes et comme personne ne demande une modification de l'ordre du jour figurant sur l'invitation, l'assemblée peut se dérouler selon l'ordre du jour prévu, soit :

1. Election d'un scrutateur
2. Approbation du P.V. de l'AG du 8.3.1997
3. Approbation du rapport de l'exercice 1997
4. Approbation des comptes 1997 et du budget 1998
5. Admission de nouveaux membres
6. Activités de HECH
7. Propositions des membres

1. Election d'un scrutateur

M. D. Schopfer, La Traction SA, est désigné.

2. Approbation du P.V. de l'AG du 8.3.1997 tenue à Uster

Le protocole de la dernière assemblée est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du rapport 1997

Ce rapport est approuvé à l'unanimité non sans que B. Philippin aie fait part d'une erreur de traduction dans la version française (Sylvio Jucker = « décès » au lieu de « démission »).

#### 4. Approbation des comptes 1997 et du budget 1998

Le caissier T. Pulfer présente les comptes au 31.12.97 qui font apparaître un avoir en banque de CHF 4'470.84 et des cotisations à recevoir pour un total de CHF 600.00, montant rentré en totalité au moment du bouclage comptable (17.03.98). Il précise encore qu'il n'y a eu aucune dépense au cours de l'exercice 1997.

Les vérificateurs MM. Alfred Gysin et Peter Sicher remercient le caissier et le comité de l'Association pour leur travail et prient l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et de donner décharge au comité pour sa gestion, ce qui est accepté à l'unanimité.

Le budget 98 a été établi sur la base de l'effectif actuel de l'association. Les dépenses dépendront des travaux qui seront définis au point 6 ci-après.

#### 5. Admission de nouveaux membres

Le Président soumet au vote 2 demandes d'admission :

Zürcher Museumbahn / Sihltalbahn  
accepté par 12 oui, 2 abstentions et 0 non

Groupe d'exploitation SOB / Horgen (crocodile 13'302)  
accepté par 12 oui, 2 abstentions et 0 non

#### 6. Activités HECH

Le Président relate une combinaison de transport de matériel roulant par route entre Eurovapor et DVZO qui a permis de réduire les coûts pour chacun des partenaires.

- HECH pourrait offrir de l'aide pour la remise en état de matériel roulant ainsi que le prêt temporaire de matériel.
- HECH info est paru une fois. Il rappelle que cette feuille d'information est ouverte à chacun. Chaque membre pourrait en profiter pour se présenter.
- Un questionnaire devrait être préparé pour faire plus ample connaissance avec les membres de l'Association.
- Il est proposé que les associations envoient leur rapport de gestion ou leur publication à EisenbahnAmateur.

#### 7. Propositions des membres

M. Toni Schaffner est d'avis qu'il convient de développer un logo pour faire connaître HECH. Il ne faut pas utiliser l'abréviation à cause des problèmes de traduction. Avant chaque assemblée générale il conviendrait de mettre à jour une documentation statistique de chaque association comprenant par exemple :

- le nombre de courses ou de journées d'exploitation
- le nombre de voyageurs transportés
- le nombre d'heures de travail effectuées
- le nombre de membres actifs, passifs, ...

Monsieur Sicher est de l'avis que le maintien du patrimoine passe avant le nombre de voyageurs transportés.

Il est suggéré d'adresser aux associations plusieurs InfoBlatt pour donner la possibilité d'informer plusieurs intéressés en les répartissant.

Il est demandé que chaque association adresse à HECH une copie des articles de presse où l'on parle de l'association faîtière.

Chaque association devrait mentionner en outre sur son papier à lettre son appartenance à HECH.

La proposition de tenir l'assemblée générale 1999 dans le Jura est acceptée.

Personne ne demandant plus la parole, le Président peut lever la séance à 15h45 en souhaitant un bon retour aux membres et en les remerciant pour leur participation aux débats.

Le rédacteur du P.V.

Bernard Philippin